

Le chauffage à l'huile demeure le grand favori malgré la concurrence de l'électricité et du gaz



Francine CHAREST
Chercheuse
à l'Économie & Finances

Le chauffage à l'huile demeure le grand favori à Montréal malgré la forte concurrence que lui livrent le gaz naturel et l'électricité. Il est encore utilisé dans environ 80 pour cent des 700,000 logements de la zone métropolitaine. C'est ce que révèle une brochure statistique sur les équipements de logements que vient de publier le bureau de Recherches économiques de la Ville de Montréal.

Dominant à Montréal, le chauffage à l'huile est par comparaison moins populaire dans la région de Toronto où il n'est installé que dans quelque 50 pour cent des logements. M. Jacques Déry, chargé des recherches à la Ville de Montréal a expliqué au cours d'un entretien que cette différence entre les deux villes s'explique surtout par le coût plus bas du gaz naturel à Toronto.

Résultat: 37.5 pour cent des logements torontois étaient chauffés au gaz naturel en 1969, contre 14 pour cent à Montréal.

Durant la même année, le charbon est totalement disparu comme carburant de chauffage dans les maisons de Montréal tandis qu'il était encore utilisé dans 5.3 pour cent des maisons à Toronto.

Le chauffage à l'électricité a augmenté lentement mais de façon continue depuis 1963. Mais la place qu'il occupe parmi les autres carburants utilisés est encore assez minime, avec 4.7 pour cent d'utilisateurs en 1969, contre 1.2 pour cent en 1963 dans la région de Montréal.

Concurrence très forte

Selon M. Déry, il existe une grosse concurrence entre les producteurs des différents carburants. Cette concurrence a changé, depuis deux ou trois ans, le tableau des carburants utilisés dans les logements de la région. "Les campagnes menées par l'Hydro-Québec depuis quelques années pour mousser l'utilisation de l'électricité comme mode de chauffage a entraîné une hausse dans ce carburant au détriment de l'huile et du gaz naturel", a noté M. Déry.

Le pourcentage des utilisateurs d'huile a marqué une baisse mais les producteurs ont réagi par des campagnes d'abaissement de prix, pour-

suit-il. Cette guerre des producteurs cause des variations à court terme qui ne doivent pas nous induire en erreur dans l'observation des phénomènes à long terme, ajoute cependant M. Déry.

L'électricité, le pétrole et le gaz naturel jouent le rôle de carburants qui mettent en action des équipements de chauffage diversifiés: systèmes à eau chaude, air chaud, poêles et autres. Si on compare l'utilisation de ces différents équipements entre Montréal et Toronto, on remarque encore là des différences notables dans les habitudes des deux régions.

Chauffage à l'eau chaude

À Montréal, le chauffage à vapeur ou eau chaude a repris de la faveur en 1969 avec 39.7 pour cent d'utilisateurs contre 38.2 pour cent en 1968, qui avait révélé une tendance à la baisse par rapport aux années précédentes. À Toronto, le pourcentage de logements équipés de systèmes à eau chaude était de 42.1 pour cent l'an dernier, soit sensiblement la même chose qu'à Montréal.

Par contre, les utilisateurs du chauffage à air chaud étaient environ deux fois plus nombreux à Toronto que dans la région métropolitaine de Montréal, avec 53.5 pour cent d'adhérents contre 28.5 pour cent dans les logements montréalais.

Le système à air chaud est largement répandu dans les cottages et les bungalows, explique M. Déry, et la base de calcul utilisée par le Bureau fédéral de la statistique est en partie responsable de l'importante marge qu'on note entre les deux villes à cet égard.

Système à air chaud

La zone métropolitaine de Montréal telle que calculée par le B.F.S. couvre 300 milles carrés et regroupe dans son territoire 62 municipalités alors que la zone métropolitaine de Toronto, couvre 280 milles carrés de plus et englobe ainsi d'importants secteurs où dominent les maisons unifamiliales, souligne M. Déry.

Il a par ailleurs rappelé que l'importante proportion de propriétaires à Toronto par rapport à Montréal, (de l'ordre de 65 pour cent contre 20 pour

cent) constitue également un facteur de différence dans les habitations entre les deux villes. Il existe davantage de bungalows à Toronto où, par ailleurs, les maisons de trois étages, typiques à Montréal, sont pratiquement inexistantes.

C'est dans ces vieilles maisons de 70 ans qu'on trouve encore l'utilisation de poêles comme mode de chauffage, souligne M. Déry.

Ainsi, l'an dernier, 25.4 pour cent des logements montréalais étaient encore chauffés avec cet équipement contre 0.6 pour cent à Toronto.

Toutefois, leur importance relative dans la métropole a largement diminué au cours des récentes années. En 1965, on dénombrait encore 34.4 pour cent des logements qui étaient chauffés au poêle. Selon M. Déry, la démolition d'importants secteurs de vieilles maisons pour faire place aux différents complexes dont celui de la Place Radio-Canada, à la Transcanadienne et au métro a été responsable de la baisse enregistrée dans ce mode de chauffage.

	1960	1965	1969
(en pourcentage des foyers)			
CUISINIÈRES			
poêle électrique	49.2	67.2	76.9
bois ou charbon	2.1	0.9	—
gaz naturel	45.1	29.4	21.1
autre	3.5	2.5	1.6
CONGÉLATEURS			
avec	4.2	4.1	10.6
sans	95.8	95.9	89.4
LESSIVEUSES			
automatiques	16.9	26.1	41.0
sans	17.1	22.5	21.5
autre	66.0	51.4	34.5
SECHEUSES			
avec	7.0	11.9	26.9
sans	93.0	88.1	73.1
RADIOS AM			
avec	97.3	96.6	97.4
sans	2.7	3.4	2.6
RADIOS FM			
avec	—	32.0	62.3
sans	—	68.0	37.7
TOURNE-DISQUES			
meuble	—	34.7	41.1
table	—	7.2	5.7
portatif	—	19.4	22.1
sans appareil	—	38.8	31.1

En plus des données sur les systèmes de chauffage utilisés à Montréal, le Bureau des recherches économiques de la ville a publié une série de statistiques sur les différents équipements de logement dont on aperçoit un résumé ci-dessus. La brochure de la ville révèle en outre que pratiquement tous les logements montréalais sont équipés d'un réfrigérateur (99.5 pour cent). Déjà en 1960, quelque 98 pour cent des ménages en possédaient un. Par contre, les usages de congélateurs ont plus que doublé durant la décennie 60 passant de 4.2 pour cent à 10.6 pour cent. Encore 21.5 pour cent des ménages n'avaient pas de sècheuses, l'an dernier, tandis que quelque 73 pour cent n'avaient pas de lessiveuses. Il est intéressant de noter que le nombre de logements qui n'ont pas de téléphone est supérieur au nombre de logements qui n'ont pas de téléviseurs (3.3 contre 2.5 pour cent en 1969). Par ailleurs, plus de 20 pour cent des ménages ont deux téléphones et plus. Pratiquement tous les foyers ont un appareil de radio, ou deux (30.0 pour cent) et même davantage (25.9 pour cent). La vogue des radios FM a augmenté rapidement au cours des dernières années. Inexistante en 1960, la radio FM avait envahi 32.0 pour cent des foyers en 1965 et près du double soit 62.3 pour cent en 1969.

Que choisir entre le chauffage à l'eau chaude, à l'air chaud et à l'électricité?

Il est pratiquement impossible de définir parmi les systèmes de chauffage connus celui qui est le plus avantageux. C'est la conclusion à laquelle est venue M. Remy Chénier, professeur en génie mécanique à l'École polytechnique de Montréal après avoir étudié les différents systèmes de chauffage selon leurs coûts d'installations, d'opération et autres caractéristiques.

"Tout dépend du point de vue auquel on se place, souligne-t-il, et tout dépend également des caractéristiques particulières que chacun recherche dans un système de chauffage."

Ainsi, nul doute que sur le plan de la propreté, le chauffage à l'électricité représente un grand avantage sur le système à air chaud. Par contre, ses coûts d'opération sont plus élevés que ceux des autres systèmes utilisant des carburants différents.

Selon les calculs exposés par le professeur Chénier, un kilowatt-heure qui fournit 3.413 B.T.U., unités thermiques, coûte un cent l'unité alors que pour le même prix, l'huile fournit 7,000 B.T.U., soit plus du double de capacité thermique.

Certains peuvent nuancer ce résultat soulignant l'argument du coût d'entretien plus élevé pour la fourniture à l'huile, poursuit M. Chénier, mais ce coût n'est pas assez élevé pour combler la différence qui existe entre les coûts d'opération des deux systèmes.

Beaucoup de facteurs

Beaucoup de facteurs entrent en jeu pour évaluer les systèmes de chauffage, insiste-t-il. Chaque producteur tente évidemment d'attirer des clients en soulignant un aspect ou un autre. "En réalité, certaines annonces faites par l'Hydro-Québec pour promouvoir le chauffage à l'électricité sans être frauduleuse ne disent pas tout."

"Une de ces annonces souligne qu'en chauffant avec l'électricité vous aurez de l'eau propre. Cette formule implique qu'avec les autres systèmes, l'eau n'est pas propre. Or, dans les autres systèmes de chauffage non plus l'eau n'est pas en contact avec les carburants. Elle est aussi propre que si elle était chauffée à l'électricité."

"Une autre annonce mentionne qu'avec l'électricité, il n'y a pas de combustion, c'est plus sécuritaire et il n'y a pas d'odeur. Or, tout système à l'huile ou au gaz naturel en bon ordre offre autant de sécurité et ne provoque pas d'odeur", souligne M. Chénier.

Parlant de l'aspect confort offert par les différents systèmes, le professeur Remy note qu'à cet égard, l'électricité présente un avantage parce que chaque pièce a son thermostat qui peut être réglé selon les désirs de chacun. Mais cet avantage a commencé à être offert par les autres systèmes.

De plus en plus dans les systèmes à

air ou à eau, on augmente les zones de contrôle. Plutôt qu'un seul thermostat par bungalow comme auparavant, on en installe deux et même quatre. On peut ainsi régler la température d'une zone de quelques pièces par un thermostat, au lieu de régler la température de toute la maison.

Les maisons multi-familiales

M. Remy a par ailleurs admis que le système à air chaud lorsqu'il est mal installé peut propager des odeurs d'un logement à un autre. Pour les éviter, il faut installer des circuits d'air séparés pour chaque logement. Dans les maisons à appartements, l'installation de plusieurs dizaines de tuyaux peut représenter des dépenses trop onéreuses et il faut souvent brancher plusieurs logements sur les mêmes circuits. On peut alors minimiser le risque de propagation des odeurs par l'installation de filtres, ce qui coûte évidemment assez cher.

L'air chaud présente l'autre désavantage de provoquer des courants d'air dans la maison et de ramasser la poussière, note M. Chénier. Si le filtre n'est pas bon, les murs peuvent se salir rapidement et on respire de la poussière.

Sur le plan de la concurrence entre les carburants, le gaz naturel et l'huile se vendent à peu près au même prix et offrent des montants d'énergie identiques, selon le professeur.

Cependant, le gaz est désavantagé par la taxe de huit pour cent qui frappe sa vente, d'où les pressions exercées présentement par les gens du gaz pour faire enlever cette taxe.

Dans le calcul des avantages que présentent les différents systèmes entrent également en jeu les coûts d'installation et d'entretien. En ce qui concerne l'installation, les prix peuvent varier énormément en fonction de la qualité du matériel utilisé, note M. Chénier.

Un porte-parole de l'Hydro-Québec a pour sa part souligné que l'utilisation de l'électricité comme système de chauffage s'était rapidement propagée au Québec depuis le début des années 60. Plus de 45 pour cent des nouvelles résidences utilisent l'électricité d'après un sondage que nous avons fait, a-t-il dit.

Interrogé sur la publicité de l'Hydro concernant "l'eau propre", M. J.-P. Leblond, du service de la mise en marche, a noté que cette annonce concernait les chauffe-eau à l'électricité et que l'Hydro-Québec voulait "opposer la propreté qu'ils offrent à la rouille et autres saletés que contiennent les vieux chauffe-eau revêtus de tôle à l'intérieur".

Il faut donc comprendre que la propreté des autres chauffe-eau neufs à l'huile ou au gaz n'est pas mise en doute...

Louez nos outils

331-7770
CENTRE DE LOCATION
SIMPLEX
9740, BOUL. DE L'ACADIE VERONNEAU & FILS, PROP.

NOS NOUVELLES MAISONS MODELES SONT SENSATIONNELLES!

PREVILLE PARK la distinguée banlieue pour la famille professionnelle.

AVANTAGES

- Salle de jeux finie
- Foyer
- Armoires au fini soigné
- Cabinet de toilette
- Salle de lavage avec raccords et ventilation
- Planchers en chêne type 'marqueterie' traités au Varathane
- Portes-patio doubles avec moustiquaires
- Terrain paysager à l'avant, à l'arrière et sur les côtés
- Garage au niveau de la rue
- Entrée du garage pavée
- Ligne directe d'autobus avec le métro

LE CHAMPAGNE
5 modèles à partir de \$23,800

DIRECTION: Par le pont Champlain, se rendre sur la rive sud, sortie New York-Sorel, tourner à droite et suivre la voie de service (boul. Marie-Victorin) jusqu'au premier feu de circulation, tourner à droite sur le boul. Simard et suivre les enseignes.

PARC PREVILLE
ST-LAMBERT, P.Q.
Tél. 671-1935

GRANDE OUVERTURE! MERVEILLEUSES MAISONS BONAVISTA

LE MONTCALM
5 modèles à partir de \$15,990 comptant minime

La réponse aux besoins de la jeune famille à la page. Economique, moderne, spacieuse, la maison Bonavista plus-value; celle dont tout le monde parle.

Avantages compris dans le prix de base : chauffage à l'huile, terrassement, portes-patio doubles, thermos, avec moustiquaires. Les écoles, centres d'achats, transports et terrains de jeux à votre portée. Vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour vivre confortablement.

DIRECTIONS
Prenez le pont Champlain, sortie Ville-Brossard (sortie no 11) et changeant en boul. Marie-Journe à droite aux feux de circulation (Broadway) et continuez jusqu'à Batz. Tournez à gauche aux maisons modèles.

BONAVISTA HOMES
Ville Brossard, P.Q.
Tél. 678-4540 • 671-1335

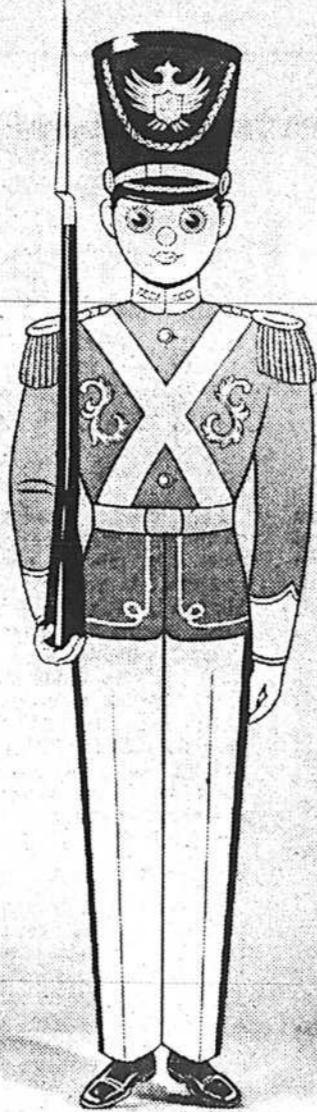
la presse

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

PUBLICITÉ	PERSONNEL
Grandes annonces : 874-7304	General : 874-7383
Télé-Press : 874-7304	Direction : 874-7351
Vacances/Voyages : 874-7306	Journal au vendredi : 9 a.m. à 5 p.m.
Cahiers spéciaux : 874-7306	Recrutement et sélection : 874-7340
Carrières et professions : 874-7745	Journal au samedi : 9 a.m. à 5 p.m.
Nominations : 874-6843	En tout autre temps : 874-7272
Annonces classées : 874-7111	COMMUNICATIONS
PROMOTION	Relations publiques : 874-6800
Service de la promotion : 874-7300	Information générale : 874-7272
TIRAGE	RÉDACTION
Livraison à domicile : 874-6911	Le jour du lundi au vendredi
8 a.m. à 8 p.m. du lundi au vendredi	Publicité : 874-7061
8 a.m. à 5 p.m. le samedi	Sports : 874-7008
COMPTABILITÉ	Sec. Télé-Press : 874-7029
Grandes annonces : 874-6800	Finance : 874-7016
Annonces classées : 874-6900	Arts et lettres : 874-7014
	Vie féminine : 874-7023
	Nuit (en tout temps) : 874-7061

Bâtir au Québec

LE BRICOLEUR



Ces jolies décorations en couleurs peuvent être facilement vôtres

Les Editions J.-M. Dore Inc. Textes suggérés, rubrique de bricolage, samedi 5 décembre. Vous aimerez utiliser ces patrons pour donner à votre "home" un cachet particulier pour la saison des fêtes. Ils sont imprimés en couleurs; vous n'avez qu'à les coller sur du contre-plaqué de 1/4" et découper les contours extérieurs. Aucun peinturage compliqué à faire; c'est simple et vite fait. Imprimées sur papier de haute qualité, ces décorations dureront de 3 à 4 ans avec un minimum de soins. Il suffit simplement d'appliquer quelques couches de vernis transparent. Les couleurs sont vives et de bon goût. C'est une manière rapide et économique de passer des décorations insitées qui seront admirées de tous. Quelques retailles de planches suffiront à confectionner les supports simples mais efficaces dont les instructions de réalisation sont incluses avec les patrons. S'il vous plaît, commandez selon les numéros. Les prix indiqués incluent la taxe de vente et les frais de poste.

Père Noël
Ce gai Père Noël mesure 5'5" de hauteur. Son habit est imprimé en rouge brillant et il transporte dans son sac brun un assortiment de jouets multicolores.
Patron No N-1216 \$2.00

Soldat de bois
Dans son costume d'apparat, ce soldat de bois se tenant à l'attention mesure 41" de hauteur. Vous l'aimerez placé sur ou près de votre porte d'entrée à moins que vous préférez en placer un de chaque côté du trottoir conduisant à votre maison.
Patron no N1174 \$1.62
Pour commander, utilisez le coupon et faites-le parvenir à l'adresse indiquée avec la somme requise.

Patrons "Le Bricoleur"
7, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec

Nom

Adresse

Ville

.....S'il-vous-plait me faire parvenir un exemplaire de votre patron no N-1216 (Père Noël) à \$2.00 (taxe comprise).

.....J'aimerais également recevoir un exemplaire de votre patron no N-1074 (Soldat de bois) à \$1.62 (taxe comprise).

J'inclus la somme de : \$.....

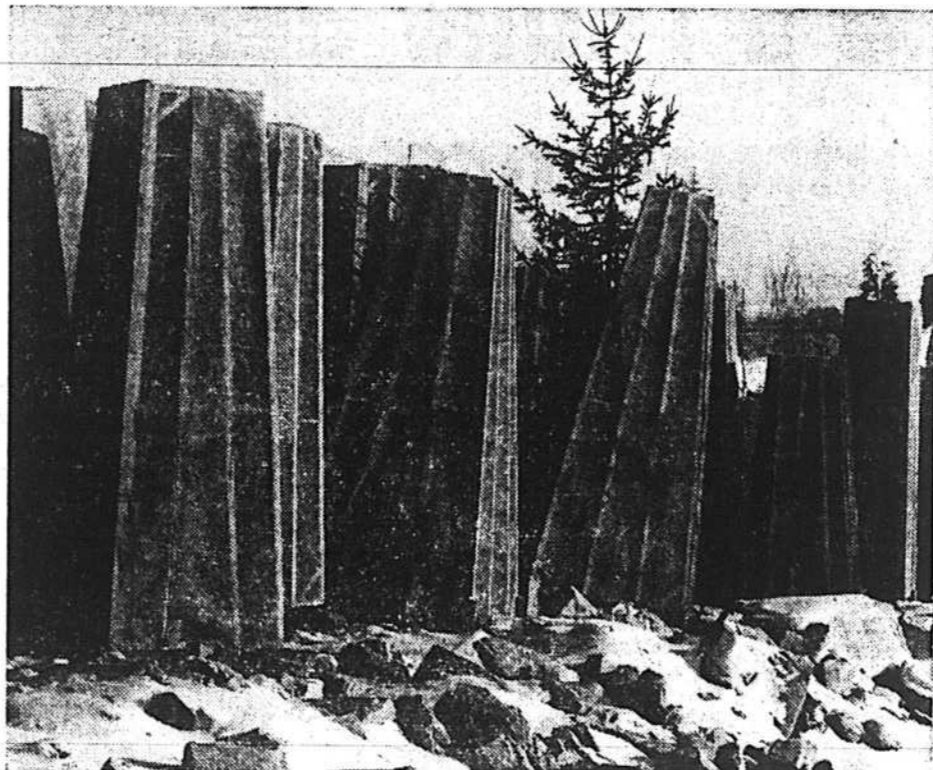
Derniers travaux avant l'hiver

Avec l'arrivée de décembre, c'est l'annonce des Fêtes et le début prochain de l'hiver. Même si les temps froids nous font déjà subir leur emprise, cela ne veut pas dire qu'il faut se retirer définitivement à l'intérieur de la maison et oublier ce qui se passe au dehors jusqu'au printemps.

Attention à la pelouse

Évitez, autant que possible, de circuler sur la pelouse, surtout avant que le sol ne soit gelé en profondeur. En plusieurs endroits, particulièrement où le terrain est insuffisamment drainé, l'eau fournie par les fortes pluies d'au-

tomne a tendance à former des flaques ou, au moins, à détrempier le sol, à l'amollir de telle sorte qu'il est facile d'endommager la pelouse en marchant dessus. Même sur les terrains bien égouttés il est préférable de marcher sur le gazon, surtout de circuler toujours au même endroit. Avant que la neige ne recou-



Les écrans de jute et de lattes constituent une protection efficace pour les conifères que l'on veut préserver des vents desséchants de la saison froide et du soleil des dernières semaines de l'hiver et du début du printemps.



vre définitivement les parterres, enlevez les feuilles mortes qui pourraient encore se trouver sur les pelouses. Ces feuilles nuisent au gazon en empêchant la circulation d'air et en engendrant de la moisissure en se décomposant.

Il est à propos de signaler ici qu'il est préférable de ne pas installer une patinoire sur une pelouse sinon toute la superficie qui aura été recouverte de glace sera fortement endommagée.

Protection des plantes

Lorsque le gel a pénétré dans le sol c'est le moment propice de protéger les plantes ligneuses (arbres et arbustes) ornementales à feuilles décidues et les conifères, surtout ceux plantés cette année. Entourez leur base d'un épais paillis de paille, de mousse de tourbe ou autre matériau similaire. Quand il s'agit de protéger les arbustes bas à grandes feuilles persistantes, tel le buis de Corée (Buxus microphylla Koreana), n'épandez pas le paillis pour qu'il touche au tronc du plant. Pour ce qui est des plates-bandes de vivaces herbacées, le paillis n'est pas appliqué quant il pleut ou lorsqu'il neige. Il faut que les plants soient secs et que le sol soit bien gelé. Les matériaux recommandés sont la paille, les feuilles de chêne ou d'érable ou autres substances raides qui isolent les plants sans coller ensemble. Le même type de protection doit être donné aux plates-bandes de bulbes à floraison printanière: tulipe, jacinthe, narcisses, aconites des neiges, crocus, chionodoxe, jonquille, scille et muscari.

Utilisez des branches de conifères, des écailles de sarrasin, de la paille ou de la tourbe horticole comme paillis. Au sujet des écailles de sarrasin, je tiens à souligner le fait que des essais effectués dans les jardins expérimentaux ont prouvé que ce matériau est supérieur à tout autre lorsque employé comme paillis, parce qu'il laisse l'eau pénétrer facilement dans le sol, tout en l'empêchant de sortir par évaporation.

On peut entreposer les arbustes à feuilles caduques dans une couche froide, mais en prenant la précaution d'assurer la ventilation pour éviter la moisissure. Un autre moyen d'assurer leur protection durant l'hiver consiste à sortir ces plants de leur contenant, avant que le sol ne soit gelé, pour les replanter dans un endroit bien protégé, puis d'épandre ensuite un épais paillis sur le sol.

Vivaces en couches froides

Si vous gardez des campanules, des pâquerettes, des pensées ou autres vivaces dans des couches froides, surveillez la ventilation jusqu'à ce que le sol soit gelé. Ensuite, épandez un paillis peu épais, remplacez le châssis sur le cadre, puis couvrez la couche avec de la paille pour le reste de l'hiver.

Le sel, la glace et les plantes

Dans notre région la glace est un problème au cours de la saison froide. On utilise de plus en plus du sel chlorure de calcium ou chlorure de sodium afin de rendre les routes sûres pour la circulation. Le sel est également en usage sur les propriétés privées et publiques afin de faire fondre la glace sur les trottoirs, allées, chemins, escaliers, balcons, etc. Ce composé chimique rend de grands services, mais son utilisation comporte aussi de graves inconvénients. Il est très nuisible aux pelouses et aux plantes.

Je vous conseille d'employer plutôt un engrais chimique, qui est un composé tout aussi efficace pour empêcher les gens de glisser sur une surface glacée et de se blesser ou encore pour prévenir le dérapage des autos et autres véhicules. Epandez, par exemple, un engrais azoté, comme l'urée (45-0-0), le nitrate d'ammoniaque ou le sulfate d'ammoniaque, à raison de 7 livres par 100 pieds carrés. Vous pouvez également faire usage d'un engrais complet (6-9-6, 12-4-8 ou 7-7-7). La quantité recommandée pour l'épandage est de 5 livres par 100 pieds carrés de superficie.

Ces produits sont des sels qui feront fondre rapidement la glace et fourniront aux plantes des éléments fertilisants.

Une autre suggestion pour animer l'extérieur et réveiller la nature morte: pourquoi ne pas attirer des oiseaux en leur donnant de la nourriture. Donnez-leur, par exemple, du pain, des noix, des raisins séchés, de débris de gâteau ou de beignes, du gras ou un mélange de graines pour oiseaux. Vous serez surpris et charmé de l'animation que cela créera.

Les plants en contenants

Les plants de buis et d'hydrangées cultivés dans des contenants doivent être entreposés pour l'hiver dans une cave sombre, fraîche, bien aérée et à l'abri du gel. Arrosez ces plants occasionnelle-

ment.

L'immeuble et ses problèmes
Réponse à vos questions par LA CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTRÉAL

Question: "J'ai mis ma maison en vente, mais il y a une chose qui me tracasse. Quel pourcentage de prix de ma propriété devrais-je exiger comme dépôt avec une offre d'achat?"

Réponse: Le montant du dépôt est essentiellement une question à régler par les parties en cause. Il n'y a pas de règle établie. Dans la région de Montréal, les dépôts sont ordinairement de l'ordre de cinq à dix pour cent, mais ils sont parfois moins élevés. Si vous considérez que le dépôt offert est insuffisant, vous pouvez accepter l'offre à la condition que le dépôt soit majoré, mais vous risquez ainsi de perdre une occasion de vendre. L'acheteur éventuel ne vous offre peut-être qu'un petit dépôt parce qu'il ne veut pas vendre ses titres pour avoir de l'argent liquide avant d'avoir la certitude de conclure un marché. N'oubliez jamais que le dépôt ne vous revient pas de droit dans l'éventualité où l'acheteur se retirerait, même si de nombreux propriétaires ont encore l'impression que c'est pour cette raison qu'ils devraient exiger un dépôt assez élevé. Le dépôt est un paiement ou un versement en acompte sur le prix d'achat: il est remis avec l'offre comme preuve de bonne foi. Si l'acheteur venait à retirer son offre, ou s'il survenait d'autres difficultés qui retardent la con-

clusion du marché, le dépôt sera gardé en fiducie par le courtier jusqu'à ce que la question soit réglée. Si, à titre de vendeur, vous désirez que le dépôt vous soit versé immédiatement, comme il pourrait se faire si vous avez besoin d'argent pour faire vous-même un dépôt sur une autre maison, ne croyez pas que le courtier pourra vous le remettre immédiatement sans autres frais. Il ne pourra vous le remettre avant la signature de l'acte de vente qu'à la condition d'y avoir été autorisé par écrit par l'acheteur.

Question: "Pourquoi devrais-je accepter de toucher un intérêt moindre sur le solde du prix de vente que celui que l'acheteur devrait payer sur une deuxième hypothèque qu'il obtiendrait d'un autre prêteur?"

Réponse: Votre but premier est de vendre votre maison. Le fait d'accepter qu'il y ait un solde est plutôt un moyen pour vous de faire un bon placement, un "outil de vente". Vous devez soutenir la concurrence des autres vendeurs, disposés à n'accepter parfois qu'un modeste versement comptant et à offrir des conditions avantageuses pour le paiement du solde. Bien sûr, vous devez par tous les moyens chercher à faire la meilleure affaire possible, mais n'oubliez jamais que le plus important est de vendre votre maison.

EDIFICES Propriétaires — Entrepreneurs
"CONCEPT"

Centre d'achats — Usines — Ecoles — Entrepôts — Bureaux — Magasins

- Conformés aux exigences du code NATIONAL DU BATIMENT.
- 8,500 modèles — surfaces: 2,500 à 450,000 p. c. 12' à 30' (Hauteurs).
- Baies 24' à 104' — modules de 8'-0 — Carrées ou rectangulaires.
- Pré-calculés • pré-plannés • pré-estimés.

Consultez-nous sans obligation de votre part
Prix budgétaires, Forfaitaires — croquis — spécifications

J.-M. MARCEAU Inc. — Consultants en construction
Division "CONCEPT" suite 3
3958 est, rue Bélanger — Montréal 408, P.Q. (514) 725-2435

\$250. COMPTANT

BONI DE PRÉSENTATION
Tapis mur à mur
salon et passage
inclus pour une
période limitée.

ELLE EST À VOUS
\$12,950 et plus

Incluant capital et intérêt
3% rabais provincial
(taxes représentant entre: \$30 à \$38 par mois)

IMPORTANT
Si vous désirez l'occuper pour
mai '71 ou avant, faites votre
application immédiatement.

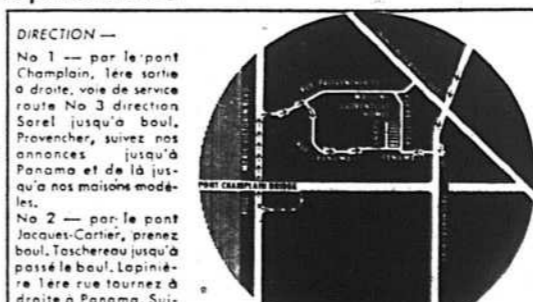
Paiement mensuel minime
\$890
incluant 3% de rabais provincial.

La banlieue de choix du Montréal métropolitain, à seulement 8 minutes du centre-ville.
SEULEMENT 70 MAISONS DANS CE PROJET — PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVÉ.



Approuvé par LA S.C.H.L.

- GRANDES CHAMBRES
- RICHE SALLE DE BAINS
- GRAND SOUBASSEMENT
- SALLE A MANGER
- CHASSIS PANORAMIQUE DE LUXE
- ET CUISINE DE LUXE
- SITE DE CHOIX
- PRÈS CENTRE D'ACHATS
ECOLES, TRANSPORT



LES MAISONS LAURENTIDES
MAISONS MODÈLES VILLE DE BROSSARD
RUE PANAMA COIN PARNY
TÉL. 875-6220

PARKVIEW annonce

L'INAUGURATION DES MAISONS



Un nouveau choix de maisons Parkview.
Toute la QUALITÉ et tout le CONFORT...
de \$15,990 à \$24,990
Comptant — \$490. et plus



Parkview développe une nouvelle communauté, près du Boul. Taschereau... à quelques minutes du cœur de Montréal. Les maisons Porto Bello sont tout près du centre d'achats Porto Bello, près des écoles, des églises, des parcs et terrains de jeu — desservies par un excellent système de transport.

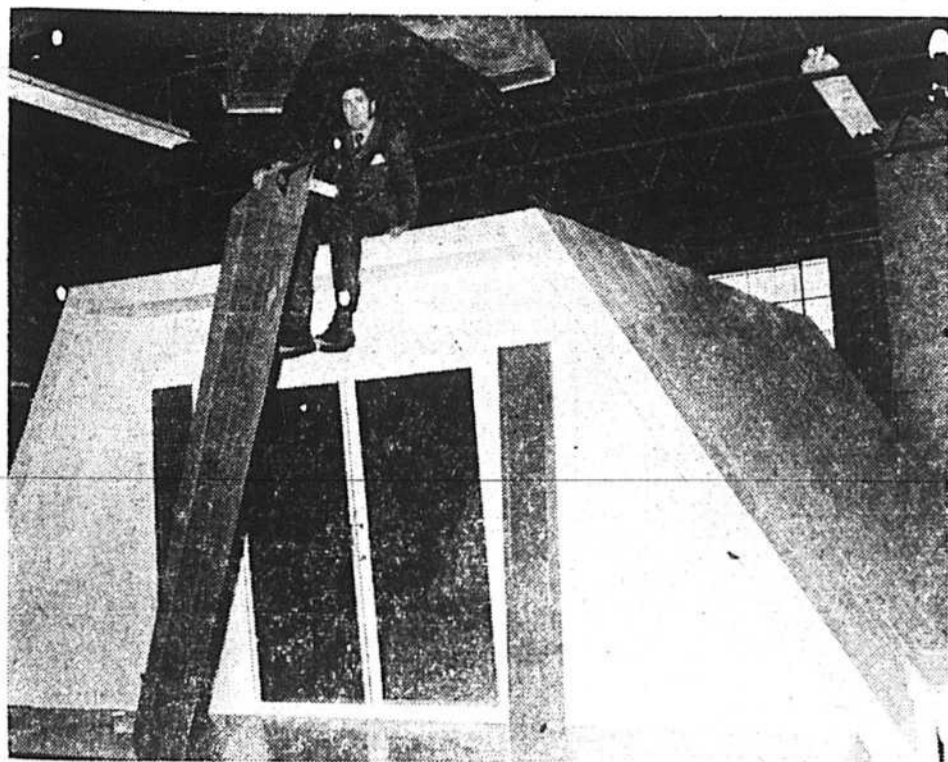
VOYEZ LES MAISONS PORTO BELLO CETTE SEMAINE.
UN BEAU CHOIX DE 6 MODELES.
Niveaux multiples, bungalows et cottages.
Styles traditionnel ou espagnol.
Des modèles entièrement-décorés attendent votre visite.



TÉLÉPHONE:
672-3560
ou
254-5351

Traversez le pont Champlain et prenez le boulevard Taschereau à droite (sortie "La Prairie"). Tournez à droite au boulevard de Rome à droite à la rue Tisserand et à gauche à la rue Trépanier. Les maisons modèles sont tout près.

Bâtir au Québec



Trois hommes se sont servis d'une brocheuse pour assembler cette maison. Elle s'est érigée en moins de trois heures. L'entreprise qui fabriquera cette maison en quantité industrielle, soit la société Unikraft Corporation, utilisera un carton ondulé traité chimiquement pour la surface extérieure de la maison. Le produit sera principalement destiné à l'exportation. Le carton utilisé est suffisamment rigide pour soutenir trois personnes sur le toit de la maison. Ce carton est revêtu de résine et de fibre de verre ce qui le rend très résistant. La maison "instantanée" arrive en pièces détachées. Elle est ignifuge, à l'épreuve des vermines et peut supporter les climats qui ont cours dans la plupart des pays du monde. Si tout va comme prévu, l'usine de la compagnie sera en production à Lauzon, en banlieue de Québec, à compter de juin 1971.

Une firme québécoise lance la maison de carton ondulé

par Rhéal BERAER

La première maison en carton ondulé à voir le jour au Québec vient d'être assemblée. Elle a été construite en un peu moins de trois heures. La maison a été montée à l'aide d'une brocheuse et du carton ondulé traité d'une façon toute spéciale. Sa surface extérieure est revêtue de fibre de verre et de résine. Le matériau utilisé est traité chimiquement et est ignifuge, imputrescible et résiste à la vermine. Il peut résister également aux différents climats que l'on retrouve dans le monde.

C'est la compagnie Unikraft Corporation Ltée, entreprise québécoise qui a été créée au début de 1970, qui a construit cette maison modèle. Elle compte fabriquer ce type de maison en une grande quantité lorsque le ministère de l'Économie régionale lui accordera des subventions pour lui aider à construire une usine à Lauzon, près de Québec. L'entreprise investira plus de 81 millions dans la construction de cette usine qui fabriquera ces maisons qui seront d'abord principalement à l'exportation. Elle y

emploiera près de 300 personnes.

Unikraft fabriquerait tous les produits nécessaires à la construction de ces maisons à son éventuelle usine de Lauzon.

Ainsi, elle y produira le carton, la fibre de verre, les fenêtres et portes d'aluminium, la résine et le bois. L'entreprise, qui a été créée par des Québécois, veut essentiellement utiliser des produits québécois et orienter ses achats de matières premières vers des entreprises opérant dans la Belle Province.

La maison se vendra en modules de 400 pieds carrés. Un module, qui comprend trois fenêtres et une porte, peut s'emporter dans une voiture familiale. Les maisons seront disponibles en plusieurs couleurs.

Le prix d'une maison d'hiver et d'été, y compris la fondation, la plomberie, et l'installation électrique pourra se situer entre \$5,000 et \$5,500. Généralement, le prix des maisons se situera à près de \$5 le pied carré.

L'entreprise vendra la majeure partie de sa production à l'extérieur du Canada, du moins au cours de ses premières années d'existence. Elle a déjà des commandes du Liban et du Panama.

Elle sera particulièrement utilisée pour les programmes gouvernementaux de rénovation urbaine et pour ceux destinés à fournir des logements aux familles à revenus modiques.

L'usine pourrait entrer en production en juin prochain, si tout va comme prévu.

La rencontre annuelle des constructeurs avec Ottawa a déçu leurs espérances

par Michel ROESLER

Les constructeurs canadiens sont déçus. Ils étaient venus rencontrer les membres du cabinet Trudeau à Ottawa avec la ferme intention de voir aboutir quelques-unes de leurs recommandations.

On les a écoutés d'une oreille attentive mais point de promesses engageant l'avenir immédiat. "La conjoncture économique est la même pour tout le monde et il faut être patient, attendre et voir", leur fut-il globalement répondu. "Quant à supprimer la taxe de 12 pour cent sur la vente des matériaux de construction, il n'en est pas question" a déclaré M. Ed. Benson, ministre des Finances.

Les constructeurs recommandent en effet au gouvernement de supprimer cette taxe pour relancer l'industrie de la construction. Pour le gouvernement accepter une telle offre serait accepter de perdre un revenu d'environ 360 millions de dollars par année.

Cette réunion traditionnelle rassemble chaque année les représentants des principales corporations directement liées à l'industrie de la construction et les membres du cabinet intéressés.

Autour du premier ministre Trudeau il y avait cette année outre les ministres des Finances, des Travaux publics et du Travail, les repré-

sentants de l'Association canadienne de la construction, de l'Association des constructeurs d'habitations, de l'Association des ingénieurs conseillers et de l'Institut royal d'architecture du Canada.

La réunion, selon un des participants, a été "franche et amicale". On a fait le tour de la situation économique et on a présenté un mémoire de recommandations.

1970 a été une année décevante pour l'industrie de la construction. Pendant les 6 premiers mois, 250 compagnies ont fait faillite. La diminution du volume des travaux et la cherté de l'argent obscurcissent l'horizon d'un des plus importants secteurs de l'économie.

Avec 13 milliards de dollars de chiffre d'affaire (20% du Produit national brut et actuellement environ 1,200,000 emplois répartis moitié-moitié entre les chantiers et les usines de matériels et matériaux de construction) cette industrie joue un rôle clé dans l'économie du pays.

Devant ce que les constructeurs considèrent comme une dégradation inquiétante de la situation, ils ont offert au gouvernement d'agir. Cette action devrait se traduire à la fois sur le plan fiscal, sur celui des projets d'aménagements et sur le loyer de l'argent pour que diminuent les taux d'intérêt. Actuellement, 40% des programmes de construction sont financés par des fonds publics.

Planifier et coordonner

Dans les recommandations présentées au cabinet fédéral, les constructeurs ont insisté sur un point qu'ils considèrent important. Pour éviter des surprises désagréables, il faudrait que soit créé un comité interministériel chargé de coordonner en vue de planifier les travaux au moins cinq ans à l'avance.

tous les projets affectant l'industrie de la construction, dans tous les ministères.

Si on retrouve à travers le mémoire présenté au gouvernement fédéral, plusieurs points déjà prévisibles antérieurement, l'accent a surtout été mis sur le désir de voir être relancée la construction à travers tout le Canada.

Il s'agit donc d'investir.

Mais M. Trudeau suivi en cela par son ministre des Finances qui vient de livrer un dur combat à l'inflation, n'a pas l'intention de plonger dans des programmes de gros investissements. L'économie est sur une corde raide et pour le premier ministre, comme il devait le dire: "Il faut à la fois la refroidir et la réchauffer".

Le nouveau budget Benson ne règle pas le problème

"C'est toujours la même histoire. Il faut qu'il y ait une crise pour qu'on fasse quelque chose". Ces propos désabusés sont ceux de l'ancien président de l'Association canadienne de la construction, M. Marc Stein, après avoir pris connaissance du budget présenté jeudi par M. Edgar Benson, le ministre fédéral des Finances.

Si effectivement le Gouvernement est prêt à dépenser 151 millions de dollars en travaux publics dont 568 pour la province de Québec et \$40 millions pour la construction domiciliaire, les problèmes qui assaillent l'industrie de la construction ne sont pas pour autant résolus. "Pour les constructeurs canadiens, il s'agit avant tout d'un problème de planification, de façon à pouvoir faire des prévisions au moins d'une année à l'autre, a dit M. Stein.

Autre remarque: il n'y a dans ce budget pas assez de mesures pour encourager la construction dans le secteur privé. De plus, les constructeurs auraient voulu voir des mesures d'allègement fiscal.

Il auraient aimé être traités comme les entreprises minières qui, d'une part, bénéficient d'un taux de dépréciation de matériel supérieur à celui des entreprises de construction et qui, d'autre part, n'ont pas à supporter la charge de la taxe de vente de 12 pour cent.

Pour lutter contre le chômage, dans son budget M. Benson a prévu un déblocage de 151 millions de dollars qui devront servir à financer des programmes de travaux publics généraux d'emplois.

En outre une somme supplémentaire de 20 millions de dollars sera injectée dans les travaux de l'état aéroport de Sainte-Scholastique pour développer l'infrastructure de la région.

Enfin, une hausse de 40 millions du budget de la Société Centrale d'hypothèques et de logement est accordée en vue de favoriser les programmes de construction d'habitations.

Terrasse ST-BRUNO

LE MEILLEUR PLACEMENT DOMICILIAIRE DANS LA REGION DE MONTREAL

6 jolis modèles
\$12,990 à \$16,990

Comptant minimum
\$50 ET PLUS

Le prix comprend l'acte d'hypothèque, les frais d'inspection, frais d'arrangement et remise provinciale s'il y a lieu.

MAISON MODÈLE
505 Boul. CLAIRVIEW
TEL: 653-6862

TRANSCANADIENNE: sortie Montarville, jusqu'au Boul. Clairview. Tournez à droite, suivez les affiches.
ROUTE 9: gauche à la gare St-Bruno, gauche sur Loyseau (2e rue) et suivez les affiches.

La construction domiciliaire poursuit sa hausse au Québec

La tendance à la hausse constatée dans la construction d'habitations au mois de septembre s'est poursuivie en octobre. Le taux annuel saisonnalisé de la mise en chantier s'établissait à 61,000 unités en octobre comparativement à 50,200 en septembre.

En chiffres actuels, la mise en chantier dans les centres urbains de notre région durant le mois en rubrique s'est chiffrée à un total de 6,366 unités, soit environ 70 pour cent de plus que l'année dernière.

D'autre part, le volume cumulé de mises en chantier pour les dix premiers mois de l'année en cours s'établit à 29,130 unités — soit un niveau pratiquement équivalent à l'an passé. Jusqu'à maintenant les unités de logement amorcées au Québec représentent près de 25 pour cent du total national au regard de 20 pour cent en 1969.

Durant le mois d'octobre, le volume de construction domiciliaire dans les trois centres métropolitains de la province était supérieur à celui noté pour la même période l'an passé. Ainsi, 3,347 et 864 unités ont été amorcées respectivement à Montréal et Québec en octobre — soit des augmentations de l'ordre de 62 et 25 pour cent sur les niveaux correspondants de l'an passé. Hull, pour sa part, a vu son niveau d'activité passer de 36 à 665 unités.

L'entreprise vendra la majeure partie de sa production à l'extérieur du Canada, du moins au cours de ses premières années d'existence. Elle a déjà des commandes du Liban et du Panama.

Elle sera particulièrement utilisée pour les programmes gouvernementaux de rénovation urbaine et pour ceux destinés à fournir des logements aux familles à revenus modiques.

Le gouvernement subventionne

Subvention fédérale et rabais provincial permettent un complexe unique de loyers modiques

Ottawa, nov. 1970 — Un complexe d'habitations à loyers modiques, financé par le gouvernement fédéral et provincial, sera inauguré à Parkview. Le complexe comprendra 100 unités de logements à loyers modiques, financés par le gouvernement fédéral et provincial. Les loyers seront de \$90 par mois, y compris le capital, l'intérêt, les taxes et l'entretien.

POUR SEULEMENT \$90 PAR MOIS (y compris le capital, l'intérêt, les taxes et l'entretien)

SOYEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT DE 3 CH. À COUCHER (plus de 1000 pieds carrés)

POUR UN PRIX TOTAL DE \$10,500 vous pouvez devenir propriétaire de votre propre appartement dans ce premier complexe condominium au Québec, financé par le gouvernement — une nouvelle façon de combiner loyers modiques et propriété domiciliaire.

Chaque appartement profite du rabais provincial de 3% (\$17. par mois). Le tout, dans une belle localité résidentielle, près des écoles, des magasins, et d'excellents moyens de transport.

Votre achat vous permet également de profiter en co-propiétaire des nombreux avantages luxueux de ce complexe domiciliaire: Piscine • Tennis • Terrains de jeu • Stationnement intérieur et extérieur.

VOYEZ DÈS MAINTENANT LA FORMULE "1" de PARKVIEW Visitez l'appartement modèle, meublé et décoré.

SANS AUCUN FRAIS D'ENTRETIEN SUPPLÉMENTAIRE.

RENEIGNEZ-VOUS: 678-1840 ou 254-5351

GRANDE INAUGURATION FORMULE 1/ BROSSARD par PARKVIEW

RECEPTIONS: Les modèles sont Boul. MATT, Traverser le pont Champlain et la route 1 de l'autoroute Sherbrooke. Ou l'autre pont pour la Rivière St. Lawrence. Suivez les enseignes FORMULE 1 de Parkview.

INAUGURATION

SUBVENTION du GOUVERNEMENT maisons à PRIX MODIQUES

tempo BROSSARD HOMES

par Parkview

\$12,550.

RABAIS PROVINCIAL DE 3% (\$17.00 par mois)

COMPTANT: \$250 et plus VERSEMENT MENSUEL: \$89.50 (capital et intérêt)

Les modèles sont Boul. MATT, Traverser le pont Champlain, sortie 1, autoroute Sherbrooke. Suivez les enseignes TEMPO.

TEL. 676-8425 ou 254-5351

INAUGURATION

SUBVENTION du GOUVERNEMENT maisons à PRIX MODIQUES

tempo CHOMEDEY LAVAL

par Parkview

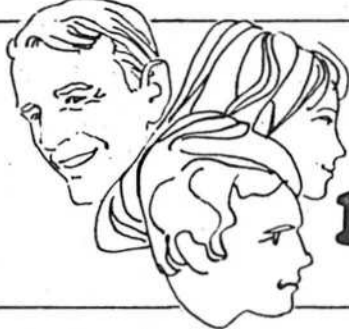
\$12,950

RABAIS PROVINCIAL DE 3% (\$17.00 par mois)

COMPTANT: \$250.00 et plus VERSEMENT MENSUEL: \$93.00 (capital et intérêt)

Les modèles sont rue NOTRE DAME, Traverser le pont Cartierville, Nord sur Boul. Labelle, Tournez à gauche sur Notre Dame, 1^{er} mille.

TEL. 681-4330 ou 254-5351



Loisirs et récréation

par Dollard Morin

POUR SE RECREER...

Un concert de Noël

CE SOIR: — à 8 h., séance de patinage libre dans les arènes municipales de Montréal.

— A 7 h., à l'école Cardinal-Newman, 4805, rue Ch. Colomb, souper canadien des Loisirs "le Grillon", pour les handicapés, et spectacle.

— A 7 h., à la salle St-Michel, 2376, rue Iberville, souper canadien des "Joyeux Lutins", pour 20 ans et plus, et orchestre du "bon vieux temps".

— A 8 h., au sous-sol de l'église St-Louis-de-France, 750 est, rue Roy, partie de cartes au profit des enfants défavorisés du comté de St-Jacques.

— A 7 h., au Carrefour international d'étudiants, 6020, av. Wilderton, Côte-des-Neiges, souper national et soirée d'échanges.

— A 8 h. 30 et 10 h. 30, à la boîte "Le Nouyau", 443 est, rue Ste-Catherine, près Berri, spectacle avec le chansonnier folklorique Jacques Oberkirk.

— A 9 h., à la boîte "Astérix", 4220, rue Drolet, près Rachel, spectacle avec Jacques Bandaham.

— A 9 h. et 11 h., à "l'Atre", 4461, rue St-Denis, spectacle avec Priscilla Lapointe, entrée libre (demain soir, à 10 h.).

— A 10 h. 30, à "l'Imprévu", 446, Place Jacques-Cartier, spectacle avec André Roc et Gabriel Charneau.

— A Pointe-Aux-Trembles: — à 7 h., à l'école Notre-Dame, 14425 est, rue Notre-Dame, souper canadien pour adultes au profit de la "classe de neige" de l'école M.-Goretti, orchestre et danse.

— A St-Bruno: — à 8 h., à l'école Rabastalière, soirée de la Reconnaissance envers les bénévoles des loisirs.

— A Vaudreuil: — au Centre culturel de la Cité des jeunes, à 8 h. 30, spectacle avec Félix Leclerc et "Pleins Feux" sur Hudson, Ste-Marthe et Pointe-du-Moulin.

DEMAINS: — à 1 h. 30, séances du Ciné-jeunes, aux Loisirs St-Paul-de-la-Croix (sous-sol de l'église), rue de La Roche, angle Fleury ("Aventures en Floride"), avec "Flipper"; — à l'Auditorium St-Vincent-Ferrier, 8100, rue Drolet, angle Jarry ("La fureur des Apaches").

— A 2 h., café-rencontre pour célibataires, veufs et veuves, au Club social Villerey, 6954, 16e Avenue, Rosemont (725-7727).

— A Boucherville: — de 1 h. à 5 h., à la salle paroissiale Ste-Famille, 553, rue St-Charles, réunion de l'Association des numismates et philatélistes (invitation aux collectionneurs).

— A 6 h. 05 du soir, au Canal 2, "Invitation au loisir".

— A 7 h. 30, à l'auditorium St-Vincent-Ferrier, 8100, rue Drolet, angle Jarry, séance du Ciné-jeunes pour les 15 ans et plus (film de guerre, "Le jour le plus long").

— A 8 h., à l'école Notre-Dame, 14425 est, rue Notre-Dame, souper canadien pour adultes au profit de la "classe de neige" de l'école M.-Goretti, orchestre et danse.

— A St-Bruno: — à 8 h., à l'école Rabastalière, soirée de la Reconnaissance envers les bénévoles des loisirs.

— A Vaudreuil: — au Centre culturel de la Cité des jeunes, à 8 h. 30, spectacle avec Félix Leclerc et "Pleins Feux" sur Hudson, Ste-Marthe et Pointe-du-Moulin.

DEMAINS: — à 1 h. 30, séances du Ciné-jeunes, aux Loisirs St-Paul-de-la-Croix (sous-sol de l'église), rue de La Roche, angle Fleury ("Aventures en Floride"), avec "Flipper"; — à l'Auditorium St-Vincent-Ferrier, 8100, rue Drolet, angle Jarry ("La fureur des Apaches").

— A 2 h., café-rencontre pour célibataires, veufs et veuves, au Club social Villerey, 6954, 16e Avenue, Rosemont (725-7727).

— A Boucherville: — de 1 h. à 5 h., à la salle paroissiale Ste-Famille, 553, rue St-Charles, réunion de l'Association des numismates et philatélistes (invitation aux collectionneurs).

— A 6 h. 05 du soir, au Canal 2, "Invitation au loisir".

— A 7 h. 30, à l'auditorium St-Vincent-Ferrier, 8100, rue Drolet, angle Jarry, séance du Ciné-jeunes pour les 15 ans et plus (film de guerre, "Le jour le plus long").

— A 8 h., à l'école Notre-Dame, 14425 est, rue Notre-Dame, souper canadien pour adultes au profit de la "classe de neige" de l'école M.-Goretti, orchestre et danse.

— A St-Bruno: — à 8 h., à l'école Rabastalière, soirée de la Reconnaissance envers les bénévoles des loisirs.

— A Vaudreuil: — au Centre culturel de la Cité des jeunes, à 8 h. 30, spectacle avec Félix Leclerc et "Pleins Feux" sur Hudson, Ste-Marthe et Pointe-du-Moulin.

DEMAINS: — à 1 h. 30, séances du Ciné-jeunes, aux Loisirs St-Paul-de-la-Croix (sous-sol de l'église), rue de La Roche, angle Fleury ("Aventures en Floride"), avec "Flipper"; — à l'Auditorium St-Vincent-Ferrier, 8100, rue Drolet, angle Jarry ("La fureur des Apaches").

— A 2 h., café-rencontre pour célibataires, veufs et veuves, au Club social Villerey, 6954, 16e Avenue, Rosemont (725-7727).

— A Boucherville: — de 1 h. à 5 h., à la salle paroissiale Ste-Famille, 553, rue St-Charles, réunion de l'Association des numismates et philatélistes (invitation aux collectionneurs).

— A 6 h. 05 du soir, au Canal 2, "Invitation au loisir".

— A 7 h. 30, à l'auditorium St-Vincent-Ferrier, 8100, rue Drolet, angle Jarry, séance du Ciné-jeunes pour les 15 ans et plus (film de guerre, "Le jour le plus long").

— A 8 h., à l'école Notre-Dame, 14425 est, rue Notre-Dame, souper canadien pour adultes au profit de la "classe de neige" de l'école M.-Goretti, orchestre et danse.

Un concert de chants de Noël du monde sera donné au public, le mercredi 9 décembre, à 8 h. du soir.

Il sera présenté au Musée des Beaux-Arts de Montréal, rue Sherbrooke ouest, dans le cadre d'une exposition internationale d'arbres de Noël et de décorations des Fêtes.

C'est le chœur "Musica Viva" qui sera alors en vedette. Cet ensemble qui groupe une cinquantaine de voix mixtes, est dirigé par M. Jacques Delorme. Il interprétera une intéressante variété d'airs de Noël de plusieurs pays.

Autre concert
Le Chœur "Musica Viva", qui est membre de l'Alliance Chorale de Montréal et de la

La Récréation municipale de Montréal a ouvert une nouvelle période d'inscription à "l'Heure des tout-petits".

Ces activités de loisirs sont destinées aux bambins et bambines de 3, 4 et 5 ans. Elles se tiennent dans pas moins de 25 centres récréa-

tifs municipaux de Montréal et les parents peuvent y inscrire leurs petits, dès maintenant jusqu'au 10 janvier prochain.

Le programme y est attrayant, varié et formatrice. Il comprend: bricolage, arts plastiques, jeux, rondes, gymnastique, comptines, chansons, etc.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Mlle Claire Bouffard (872-3015, après 1 h) ou à l'atelier des petits (872-5029).

PETIT MEMO
Une séance du Ciné-jeunes sera présentée demain après-midi, à 3 h., aux Loisirs Christ-Roi (sous-sol de l'église), 9400, rue Lajeunesse, angle Louvain. A l'affiche: "Le livre de la jungle".

XXX
La Galerie St-Eustache offre aujourd'hui et demain, au Centre civique de cette municipalité, une exposition de travaux d'art de ses membres. Les visiteurs y sont admis de 1 h. de l'après-midi à 10 h. du soir (entrée libre). Ce soir, à 8 h., au même endroit, on présentera l'ensemble de "cool jazz" de Pierre Marois (473-2577).

XXX
Une importante conférence de nouvelles doit se tenir à Montréal, le mardi 8 décembre, à 5 h. de l'après-midi, à l'hôtel Reine-Elisabeth, sous les auspices de la ville de Rivière-du-Loup. Elle concernera la candidature de cette municipalité comme site des prochains Jeux du Québec.

Vente de charité
Une vente de charité se tiendra le lundi 7 décembre, de 2 h. de l'après-midi à 9 h. du soir à la salle St-Raymond, 5775 ouest, rue St-Jacques. Elle est organisée par la St-Vincent-de-Paul de l'endroit au profit des familles défavorisées. Le public y est cordialement invité.

Un centre de céramique
Un premier centre de céramique ouvrira officiellement ses portes, le 11 décembre, dans le Vieux Montréal. Il est installé au 427 est, rue Notre-Dame, sous le nom de "la Poterie Bonsecours".

Nouvellement fondé, ce centre a pour but de promouvoir la céramique au Québec, autant chez l'amateur que chez le professionnel, en leur offrant différents services.

Ceux-ci comportent: une école de céramique avec programme planifié, un atelier libre, des ateliers pour potiers et céramistes profes-

sionnels. On y ajoute également une galerie d'exposition où les artisans du Québec et de l'extérieur seront invités à présenter leurs créations.

De fait, du 12 au 23 décembre, on présentera une exposition-vente de pièces de sept artisans: Marcel Bocage, Richard Thibault, Alain Guilbeault, Sheila Williams, Ann Sindell, Kymia Ishikawa et Mitsuo Kakotani.

Les visiteurs y seront admis gratuitement de 10 h. du matin à 10 h. du soir. Pour de plus amples renseignements: 614-6253.

CAMMAC, participera également aux célébrations qui marqueront le 60e anniversaire de fondation de la paroisse St-Alphonse d'Youville, le dimanche 13 décembre.

Ce soir-là, en effet, à 8 h. 30, "Musica Viva", qu'on appelait autrefois "Belle Chanson", donnera un concert composé de pièces classiques et d'airs folkloriques. Le programme comprendra, en particulier, les 60 cantiques de Noël qui furent composés par saint Alphonse lui-même.

Ce récital aura lieu à la chapelle Ste-Anne (ancien auditorium St-Alphonse), rue St-Gérard, angle Liège, à l'arrière de l'église paroissiale. Pour renseignements: 388-1161 ou 722-0232.

DANSE
CE SOIR: — à 7 h. 30, au Centre culturel et sportif, 2275 est, boul. St-Joseph, avec deux orchestres et décor psychédélique;

— à 9 h., à "l'Accord", rue de la Montagne, "soirée 1900", chant, danse, dégustation de vins et fromages, pour Canadiens et Néo-Canadiens de 20 ans et plus (845-9103);

— à 8 h., au Loisirs St-Pierre-Claver (sous-sol de l'église), rue Delorimier, angle boul. St-Joseph, soirée bavaroise pour adultes;

— à 8 h., aux clubs de l'Age d'Or "Laurier", 1135 est, rue Laurier, près de La Roche, "Maisonnette", 1875, boul. Morgan, près Ontario, et "St-Henri", rue du Couvent, près St-Jacques, danse pour les personnes âgées;

— à 8 h., au Club Hélios, 1238 est, rue Bélanger, pour les gens "seuls", avec orch. et autres attractions (demain soir également);

— à 8 h. 30, aux Loisirs St-Victor (école St-Enfant-Jésus, 850, rue St-Jean-Baptiste), à Pte-aux-Trembles, soirée canadienne;

— à 8 h., au Centre St-Edouard, 6515, rue St-Denis, avec deux orch., pour les 35 ans et plus;

— à 8 h., à l'Institut Dominique-Savio, 9335, rue St-Hubert, soirée bavaroise pour adultes, au profit des 33 équipes de hockey des Braves d'Ahuntsic;

— à 8 h., au Club social Swinger, 6527, rue St-Hubert, avec orch., pour les 20 à 45 ans;

— à 8 h., au Cercle paroissial St-Zotique, 575, rue Thérien, près Notre-Dame ouest, avec orch. de Robert Odriscoll;

— à 8 h. 30, aux Loisirs Ste-Jeanne-d'Arc (sous-sol de l'église), 2351, rue Chambly, avec l'orch. des nains "les Cupidons";

— à 8 h., à la boîte "le Spot", des Loisirs Ste-Madeleine-Sophie, rue St-Charles, angle Gouin, avec orch.;

— à 8 h., au "Marché aux puces", 338 est, rue Notre-Dame, avec orch., pour les 16 ans et plus;

— danses folkloriques: — à 8 h., à "la Folkthèque" du centre St-Emile, 3450, rue Davidson, près Sherbrooke, répertoire international, avec animateur (entrée libre);

— à Repentigny: — à 8 h. 30, à l'école Longpré, boul. Iberville, au profit "Pionniers", avec les "Magwitch" (581-0579);

— à Ste-Thérèse: — à 8 h., au Pavillon St-Gabriel, 8, rue Tassé, soirée bavaroise pour adultes, offerte par la Récréation municipale;

— à Dorval: — à 8 h., au Centre communautaire, 1335, Bord-du-Lac, soirée du Club des jeunes, avec l'"Onyx Band";

— à Laffèche: — à 8 h., au Centre des jeunes, 2060, rue Holmes, "Disco-Pop";

— à Longueuil: — à 8 h., danse de l'Age d'Or, à l'école de Bienville, 205, rue Gentilly, près Quinn (autobus 75), avec le Trio d'Or;

— à St-Hubert: — à 8 h. 30, à la salle "les Compagnons", danse pour adultes, avec orch.

DEMAIN: — à 1 h. 30, au Centre culturel et sportif, 2275 est, boul. St-Joseph, discothèque "Chez Hugo" pour 16 ans et plus;

— à 1 h., aux Loisirs St-Vincent-de-Paul, 2330 est, rue Ste-Catherine, discothèque pour 16 ans et plus;

— à 1 h. 30, aux Loisirs St-François-Solano (à l'école), 3580, rue Dandurand, avec orch., pour les jeunes;

— à 8 h., aux clubs de l'Age d'Or "Henri-Julien", 9200, rue St-Denis, angle Chabanel, et "Côte St-Paul", 1606, rue de l'Église, angle Angers, danse pour les personnes âgées;

— à Jacques-Cartier: — à 7 h. 30, danse de l'Age d'Or, à l'école de Brébeuf, 1863, rue Brébeuf, près Curé-Poirier (autobus 71).

Les "Magwitch" à Repentigny
Une grande soirée est organisée au profit des "Pionniers" de Repentigny. Il y aura danse avec l'orchestre des "Magwitch" que dirige Serge Grenier. Cette fête sociale prendra place à l'école Longpré, boul. d'Iberville, à Repentigny, le samedi 5 décembre, à 8 h. 30. Pour renseignements: 581-4042 ou Raymond Boulanger (581-0579).

TARZAN



PHILOMÈNE



BATMAN et ROBIN



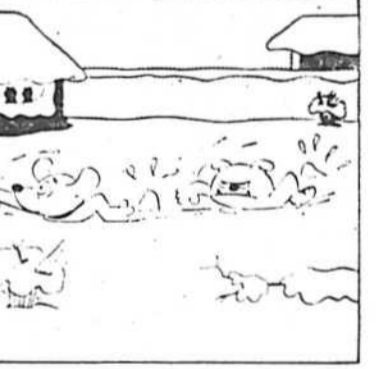
FERDINAND



LE PAPA DE LILI



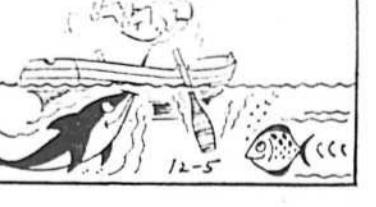
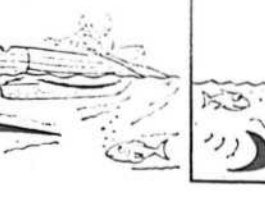
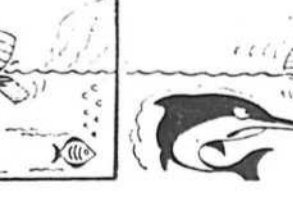
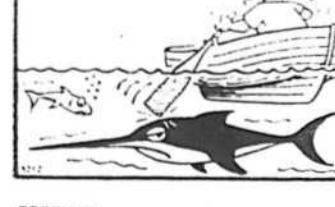
LES LATULIPE



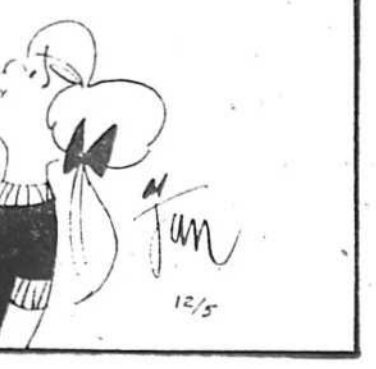
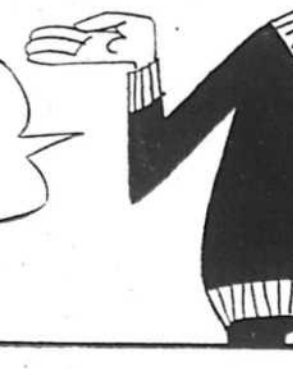
PEANUTS



MON ONCLE



JULIE



Un groupe de sportifs et d'hommes d'affaires de la métropole va de nouveau faire preuve de grande générosité pour favoriser l'expansion du sport amateur chez les jeunes, à la Palestre Nationale. Cette institution sportive organisée, en effet, son 18e dîner annuel des Donateurs; il aura lieu le lundi 14 décembre, au chic restaurant "le Vaisseau d'Or". Parmi les dévoués promoteurs de cet événement, on compte: (de g. à dr.) MM. Jean Rougeau, Albert Trudeau, Lionel Chouinard, Guy Perreault, Raymond Milette, organisateur du dîner, M. Jacques Sarrazin, président de la Palestre, Me André Lawrence et M. André Blais. S'y ajoute aussi M. Bill Robert.

Contrairement aux rumeurs, Québec ne se désintéresse pas du projet conjoint d'un satellite de communication

par Marcel ADAM

PARIS — La rumeur qui a circulé ces jours-ci à l'effet que le gouvernement québécois n'était plus intéressé à la co-production avec la France d'un satellite artificiel de communication et qu'il songeait même à s'en retirer, n'est pas fondée. Ce bruit, lancé par France-Soir et repris par l'agence Reuter, a été catégoriquement nié par M. Yves Michaud, directeur général à la coopération du gouverne-

ment provincial (actuellement à Paris pour participer à la dixième session de la Commission permanente franco-québécoise) et par un porte-parole de la Délégation générale du Québec à Paris.

La rumeur, qui se voulait fondée sur des propos de personnalités officielles français et québécoises, soutenait que M. Michaud avait avisé son homologue français de la coopération, M. Pierre Laurent, que le projet de satellite s'avérait trop onéreux, que le

décalage de six heures entre la France et le Québec infirmait son utilité — d'autant que l'arrivée des cassettes et des avions supersoniques permettrait éventuellement d'obtenir des résultats convenables à moindre frais.

L'article de France-Soir allait plus loin en affirmant que le désintérêt du Québec à l'endroit du satellite Symphonie ne serait pas exempt de l'influence du gouvernement fédéral, qui conteste aux provinces toute compé-

tence en matière de communications, que M. Bourassa "ne veut pas se heurter au gouvernement fédéral canadien" sur ce point.

Cet article de France-Soir, qui est né d'une rencontre de son représentant avec M. Michaud, ajoutait que, pour sa part, le gouvernement français était déterminé à poursuivre son programme en coopération avec l'Allemagne fédérale et la Belgique.

Donc, M. Michaud et la Délégation du Québec nient que le Québec ait l'intention de se désister du projet fécondé et mis en marche par les députés Daniel Johnson et Charles de Gaulle, et confirmé par un accord franco-québécois.

Les études entreprises, assurément, sont continuées par le ministère des Communications qui a été créé à cet

effet; et "il n'est absolument pas question de laisser tomber le projet", assure-t-on à la Délégation du Québec. Ce qui est exclu, à ce stade-ci, c'est l'utilité de savoir par la transmission simultanée des émissions télévisées, à cause du décalage d'heure. Dans le cas de la TV, il est vrai que le transport par avion supersonique des émissions mises en cassettes sera plus avantageux.

Mais le projet de satellite avait des ambitions plus larges que celles d'échanger des télémissions entre le Québec et la France ou la Belgique. Il avait surtout pour but de véhiculer des connaissances entre 23 pays francophones, d'échanger des informations de toutes sortes dans les disciplines médicales, universitaires, scientifiques et autres,

afin que tous puissent participer à ce vaste réservoir de connaissances.

Mais les études ont rapidement révélé que toutes ces connaissances n'existaient pas dans une forme transmissible. Et des études plus poussées, faites par des experts étrangers, ont démontré que nulle part, même aux États-Unis, les banques de connaissances étaient classées, codifiées et emmagasinées de manière à pouvoir être transmises rapidement et efficacement par satellite.

C'est dire que le Québec n'est en ce domaine ni moins ni plus en retard qu'ailleurs et qu'avant d'en arriver à l'étape de la construction et de la mise en orbite d'un satellite de communication, chez nous, comme en France et ailleurs, il faudra réorga-

niser les banques de renseignements et les réseaux de transmission de ceux-ci sur le territoire national, harmoniser ces réaménagements avec ceux qui se feront dans les autres pays membres de la communauté de communications qui est envisagée. C'est ainsi, par exemple, qu'au Québec on devra intégrer à l'intérieur de normes identiques les réseaux de communication de l'Hydro-Québec, de la Sûreté du Québec, des hôpitaux, etc.

Aussi, c'est après cette étape nécessaire de mise en place des mécanismes d'emmagasinage et de transmission des connaissances — c'est-à-dire de l'implantation de l'informatique — qu'il sera possible de déterminer quel véhicule sera le plus ap-

proprié à la communication de celle-ci à l'échelle internationale.

Ce véhicule, le projet initial a voulu que ce soit le satellite et apparemment rien n'est changé.

Par ailleurs, M. Michaud nous faisait remarquer qu'actuellement, aux États-Unis, on fait des études aux fins de découvrir lequel des systèmes offre le plus d'avantages: la transmission par satellite ou la transmission par câble? Or il semble que le résultat de ces recherches pourrait agir sur la décision des gouvernements intéressés, quant au choix d'un véhicule de transmission international.

Mais il semble que les études franco-québécoises ne sont pas encore rendues à ce stade.

L'archevêque de Rimouski rend hommage aux curés signataires du manifeste

RIMOUSKI (PC) — L'archevêque de Rimouski, Mgr Louis Lévesque, a rendu hommage, hier, aux 20 curés et prêtres de paroisses mariales des comtés de Matane et Matapeédia, qui ont signé un manifeste, relevant les injustices sociales de cette région.

Parlant au club de presse de Rimouski, Mgr Lévesque a déclaré: "Si c'était à refaire, je suis assuré qu'il y aurait 10 fois plus de signataires".

Le manifeste couramment remis à la presse, par le curé Charles Baillivie, de Ste-Philas, le 11 novembre dernier, à Québec, s'en prend à l'inaction des gouvernements relativement au développement économique de cette région de la Gaspésie, qualifiant cette inaction de profondément immorale.

Le curé Baillivie avait alors déclaré aux journalistes, que ses collègues et lui avaient pris connaissance du manifeste du FLQ, et qu'ils étaient d'accord avec son contenu tout en réprochant toute forme de violence.

Réalités

Pour sa part, Mgr Lévesque a souligné, hier, que les revendications du manifeste felqais étaient basées sur des choses réelles qu'on n'avait pas inventées, mais, il s'est fortement élevé contre les moyens employés par le Front de libération du Québec FLQ.

"Le clergé a ajouté sa voix pour décrire une situation réelle et pénible", a dit l'archevêque de Rimouski, ajoutant qu'il avait reçu de nombreux témoignages de son clergé, approuvant le manifeste des 20 curés.

Interrogé sur ce que serait son attitude, dans le cas où la contestation du clergé irait plus loin qu'un manifeste, Mgr Lévesque a répondu qu'il continuerait à appuyer son clergé, si la cause le nécessitait. Le rôle du clergé, face à de tels problèmes, est "plutôt occasionnel", a noté le prélat, en se prononçant contre une action politique directe du clergé.

Gouverner

Par ailleurs, l'archevêque de Rimouski a pa-

accordé sa bénédiction au ministre des Affaires municipales et responsable de l'ODEQ, Office de développement de l'est du Québec, M. Maurice Tessier, face au rôle du CRD, Conseil régional de développement.

Interrogé sur le principe de la consultation et de la participation de la population comme le faisait le CRD, Mgr Lévesque a répondu: "Mais c'est en gouverner. Et l'essaire maintenant de le faire dans mon diocèse et dans mon milieu".

Tout en évitant de s'engager plus à fond sur les politiques proposées par le ministre Tessier, et ajoutant qu'il voulait d'abord y songer et le peser, l'archevêque de Rimouski s'est dit d'avis qu'il est mauvais d'abandonner ce que l'on a fait depuis des années, dans le territoire - pilote, c'est-à-dire la consultation et la planification.

"Éveiller des gens à leurs besoins, a affirmé Mgr Lévesque, c'est les conduire à la lumière, et je n'ai jamais pensé que c'était mauvais".

Il n'est pas question pour l'instant, de retirer la Loi pour le maintien de l'ordre public

par Claude TURCOTTE

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement canadien estime que les motifs qui l'ont incité à faire voter par le Parlement la Loi pour le maintien de l'ordre public demeurent encore valables et que par conséquent il n'est pas question pour l'instant de retirer cette loi, qui donne des pouvoirs accrus aux autorités policières et aux procureurs généraux des provinces.

Le premier ministre Trudeau, après avoir fait cette déclaration aux Communes, a tout de suite ajouté que le gouvernement fédéral se propose de demander des "rapports périodiques" au gouvernement du Québec et à la police fédérale, de manière à procéder à une révision permanente de la situation.

"Il s'agit de savoir, a-t-il dit, combien de temps encore nous aurons besoin que la police détienne ces pouvoirs spéciaux, avant que nous ayons la certitude que les

événements qui ont suscité cette loi ne sont plus une menace pour nous. Ce n'est sûrement pas notre désir de garder cette loi en force plus longtemps que nécessaire."

Le premier ministre a par ailleurs mentionné que le gouvernement n'a pas eu le temps, hier, de réévaluer la situation, depuis la libération de M. James Cross. Il s'est affaibli surtout au cours de la journée à régler tous les préparatifs concernant le départ du diplomate pour l'Angleterre.

Bien qu'il eût d'abord souhaité voir M. Cross avant son départ, M. Trudeau a lui-même confirmé hier midi que cette rencontre n'aurait pas lieu.

Quant à la loi pour le maintien de l'ordre public, le gouvernement la juge sans doute encore nécessaire, du fait que plusieurs membres du FLQ demeurent activement recherchés.

C'est le député conservateur d'Égmont, M. David

MacDonald, l'un des opposants les plus convaincus à cette loi, qui a demandé au premier ministre si le gouvernement avait l'intention de la retirer.

"Au fait, cette loi a reçu la sanction royale jeudi après-midi à 18 h. et elle remplace depuis ce moment la loi sur les mesures de guerre, qui avait été proclamée dans la nuit du 16 octobre.

Par ailleurs, M. Trudeau s'est dit d'accord sur le principe d'un retrait graduel des forces armées au Québec, comme le lui a proposé M. Robert Bourassa au cours des derniers jours.

"Je lui ai rappelé, bien entendu, que l'armée avait été appelée à la demande de la province de Québec et que nous ne la retirerons pas sans que le Québec nous le demande", a ajouté le chef du gouvernement canadien.

Le statut civil des sept

On a soulevé aux Communes également la question du

statut qu'ont maintenant les sept personnes, qui ont été envoyées à Cuba.

Le ministre de la Justice, M. Turner, a précisé qu'il est "probablement inapproprié" de parler d'exil. A son avis, toute personne, qui serait accusée d'avoir participé à l'enlèvement de M. Cross, pourrait revenir au Canada, mais serait sujette à des poursuites judiciaires.

Certains ont mentionné que l'accusation pourrait tomber après un délai de sept ans mais selon des experts du ministère de la Justice, cette règle peut s'appliquer dans un cas de trahison, mais pas lorsqu'il s'agit d'un enlèvement.

M. Turner a fait ses commentaires, sous la réserve qu'il aurait pu avoir des arrangements particuliers entre les membres du FLQ et Me Robert Demers, au moment des négociations jeudi à Terre des Hommes. C'est une hypothèse qu'il formulait et

rien ne lui permettait de croire que de tels accords sont intervenus.

D'autre part, M. Turner n'a pas été en mesure d'établir s'il existait des ententes d'extradition entre le Canada et Cuba, comme il en existe avec les États-Unis.

Le ministre ignorait enfin si des "arrangements de pension" ont été faits avec le gouvernement cubain, avant le départ des membres du FLQ pour ce pays.

Au cours de la période de questions, M. Trudeau a tenu à réparer un oubli qu'il avait fait jeudi, soit celui de rendre hommage aux forces armées, "qui ont joué un rôle très difficile et exigeant d'excellente façon".

Enfin, le chef de l'Opposition a repris la suggestion de faire M. et Mme Cross compagnons honoraires de l'Ordre du Canada.

Le premier ministre a promis à nouveau de prendre cette suggestion en considération.

????????????????????

????????????????????



loto-presse

loto-presse

la presse

la presse

CETTE SEMAINE LE GRAND PRIX DE \$1,000 EN ARGENT

LE CONCOURS LE PLUS FACILE JAMAIS VU VOUS N'AVEZ RIEN À FAIRE

EST GAGNÉ PAR M. R. FOREST 33 GABLES-COURT MONTRÉAL

SI VOUS ÊTES ABONNÉ

SI VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ

vous jouez automatiquement, car nous avons mis votre nom sur la liste des participants.

et que vous voulez participer, rien de plus facile; téléphonez à 874-6911 et demandez qu'on vous livre LA PRESSE chez vous.

Toutes les semaines, 125 abonnés de LA PRESSE dont le nom est tiré au sort gagnent un billet de la Super-loto d'automne. Parmi ces 125 abonnés, une personne gagne le grand prix de \$1,000 en argent, offert par

la presse

la presse

????????????????????

????????????????????



loto-press

la presse

TOUTES LES SEMAINES
125 billets de la SUPER-LOTO d'automne
PLUS UN PRIX DE
\$10000
EN ARGENT

Pour avoir des chances de gagner, une seule chose à faire:

ÊTRE ABONNÉ
6 JOURS PAR SEMAINE

- par porteur
- par courrier
- par exemplaire réservé chez un dépositaire.

Rien d'autre!
TOUTES LES SEMAINES,
 d'ici le 20 décembre 1970,

la presse

donnera 125 billets de la Super-Loto d'automne et un prix en argent de \$1,000.

Le gagnant du prix de \$1,000 sera choisi au hasard parmi les gagnants hebdomadaires d'un billet de la Super-Loto d'automne.

Le tirage se fait par ordinateur selon les listes d'abonnés.

Abonné depuis 35 ans ou depuis 2 jours, vous avez des chances!

CONDITIONS

Il ne s'agit pas d'un concours. Il n'y a rien à découper, rien à envoyer, aucune réponse à donner. IL SUFFIT D'ÊTRE ABONNÉ À LA PRESSE SELON LES CONDITIONS ÉNUMÉRÉES CI-DESSOUS.

QUI PEUT GAGNER?

1. Sont admissibles tous ceux (employés de LA PRESSE et de LOTO-QUÉBEC y compris) qui achètent LA PRESSE six jours par semaine et dont LA PRESSE possède le nom en fichier, selon les listes d'expédition par la poste, par porteur ou par réservation chez un dépositaire.
2. A leur demande, les membres de la direction de LA PRESSE et de LOTO-QUÉBEC, même s'ils satisfont aux exigences d'admissibilité, ne sont pas admis.
3. Parmi ceux qui achètent régulièrement LA PRESSE d'un marchand, seules sont admissibles les personnes qui réservent leurs exemplaires à leur nom et dont le nom est transmis au journal par le dépositaire. Dans ce cas, l'abonné doit s'assurer lui-même auprès de son marchand (et non pas en s'adressant à LA PRESSE) que son nom a bien été transmis au journal. LA PRESSE ne peut pas se tenir responsable des erreurs ou omissions dans ce cas.
4. Les personnes qui demandent qu'on leur livre LA PRESSE deviennent admissibles dès le lendemain de leur demande.
5. Par contre, les personnes qui demandent que cesse la livraison de LA PRESSE ou qui n'auront pas acquitté régulièrement le paiement de leur exemplaire réservé chez un marchand verront leur nom retiré de la liste.
6. Ne sont pas admissibles les personnes qui reçoivent LA PRESSE avec les hommages du journal.

COMMENT SE FAIT LE TIRAGE?

7. Le tirage de LA PRESSE se fait par ordinateur selon des méthodes impersonnelles, impartiales et scientifiques. A toutes les semaines, l'ordinateur de LA PRESSE choisira aléatoirement 125 numéros d'abonnés (qui répondent à la définition ci-dessus) auxquels sera apparié un billet de la Super-Loto d'automne pour chacun.
8. Les billets de la Super-Loto d'automne ainsi distribués par LA PRESSE seront achetés par LA PRESSE directement de LOTO-QUÉBEC. Les billets sont choisis au hasard, sans que LOTO-QUÉBEC ni LA PRESSE n'en connaissent les numéros.
9. Les billets de la Super-Loto d'automne seront envoyés par la poste, à la fin de chaque semaine, aux destinataires. Les billets sont automatiquement décernés aux propriétaires et la perte du billet ne prive pas le gagnant de sa participation ni de son prix, le cas échéant.
10. Les noms des abonnés qui seront ainsi tirés au sort par l'ordinateur seront vérifiés et toute personne ne satisfaisant pas aux exigences d'admissibilité énumérées ci-dessus verra son nom remplacé par celui d'une personne admissible.
11. Toutes les semaines, on tirera au sort, parmi les noms des 125 abonnés gagnants d'un billet de la Super-Loto d'automne, le nom d'un abonné qui recevra le grand prix de \$1,000 (mille dollars) en argent offert par LA PRESSE.

COMMENT CONNAÎTRE LE NOM DES GAGNANTS?

12. La liste des 125 gagnants d'un billet de la Super-Loto d'automne paraîtra, en cinq tranches de 25 noms chacune, dans LA PRESSE du lundi au vendredi de chaque semaine de la promotion.
13. A chaque nom de cette liste correspondra un numéro de la Super-Loto d'automne pour le tirage du 20 décembre 1970.
14. Le nom du gagnant du grand prix hebdomadaire de \$1,000 en argent paraîtra dans LA PRESSE du samedi de chaque semaine de la promotion.

COMMENT SERONT REMIS LES PRIX?

15. Les abonnés dont le numéro de la Super-Loto d'automne sortira gagnant recevront un chèque émis par Loto-Québec au montant de leur lot. On devra se conformer à la marche à suivre précisée sur les billets de Loto-Québec.
16. Le gagnant du grand prix hebdomadaire de \$1,000 recevra un chèque émis par LA PRESSE des mains d'un représentant du journal.
17. LA PRESSE se réserve le droit de faire sa publicité en publiant le nom, la photo et le témoignage des personnes gagnantes, sans que ces personnes ne puissent réclamer de droits de diffusion, d'impression ou autres.
18. La présente promotion se termine le 19 décembre 1970, à temps pour le tirage de la Super-Loto d'automne. Elle pourra être reprise ultérieurement, pour des durées et selon des modalités qui seront alors précisées.
19. Les personnes qui ne veulent pas participer doivent en faire la demande par écrit à LOTO-PRESSE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 126.
20. LA PRESSE se réserve le droit de préciser les règlements pendant la durée de la promotion et d'ajouter des prix au cours de la promotion.

la presse

TÉLÉPHONEZ À
874-6911
POUR VOUS ABONNER

Vous recevrez

la presse

chez vous, tous les jours, beaux temps, mauvais temps. Vous ne payez que le journal; la livraison est gratuite! Et vous devenez admissible au tirage Loto-Press! (Vous pouvez aussi vérifier auprès du dépositaire de qui vous achetez LA PRESSE tous les jours que votre nom est effectivement inscrit sur les listes de LA PRESSE. Tous les dépositaires ont des listes spéciales, dont ils vous montreront une copie).

La Super-Loto d'automne
tirage le 20 décembre 1970
 600 prix à gagner dont des prix de \$50,000, \$100,000, \$200,000!

Le budget Benson n'apporte aucune solution nouvelle au problème du chômage

— Le RC et le PQ

de notre bureau de Québec

QUEBEC — C'est en formulant sensiblement les mêmes critiques que les députés du Ralliement créditiste et du Parti québécois, ont manifesté, hier, leur déception à l'égard du budget du ministre fédéral des Finances, M. Edgar Benson.

D'après les deux partis, le budget de M. Benson n'apporte aucune solution véritable au problème du chômage et indique la faiblesse du gouvernement de M. Robert Bourassa face aux autorités fédérales.

"Loin d'être un budget 'québécois' comme l'ont souligné certains commentateurs, il est tout au plus un autre budget déficitaire, sans saveur nouvelle, indiquant que l'économie canadienne est mal en point à la suite des mesures anti-inflationnistes imposées et pratiquées par le gouvernement", a déclaré le critique financier du Ralliement créditiste, M. Fabien Roy.

D'après M. Roy, le budget, au lieu de s'attaquer aux véritables causes du problème du chômage en y apportant des solutions véritables, constitue une "mélange de calmants et de cataplasmes appliqués à la manière des charlatans".

"Si le Québec a la part du lion, a ajouté M. Drolet, il est loin d'avoir des cadeaux comme certains le prétendent: surtout après avoir appris que les \$50 millions de la taxe de progrès social ne nous seront pas remboursés,

ce qui revient à dire que si nous allons recevoir des cadeaux, ils étaient déjà payés."

Quant aux autres sommes prévues dans le budget, M. Drolet a dit qu'elles illustrent un budget "fardé" pré-électoral, inaugurant une nouvelle série de déficits et de taxes.

"Nous déplorons encore une fois que le gouvernement québécois n'ait pas pris la responsabilité d'établir lui-même son programme de développement économique et laisse encore une fois Ottawa tenter de régler nos problèmes à sa façon", a conclu M. Drolet.

Quant au critique financier du Parti québécois, M. Guy Joron, il a dit que le "mini-budget" de M. Benson, tout en contenant quelques mesures qui, dans l'immédiat, aideront un certain nombre de Québécois, confirme deux tendances qui à terme, mettent en péril l'avenir économique du Québec.

"D'abord, ce mini-budget permet au gouvernement fédéral d'accroître son action directe sur l'économie québécoise, ensuite il ne s'attaque pas aux racines des maux socio-économiques des Québécois, a dit M. Joron. Il se contente de palier aux injustices les plus flagrantes."

Tout en faisant remarquer que les dépenses accrues qui sont prévues grèveront les budgets des années à venir, M. Joron a signalé, par ailleurs, que le budget n'annonce aucune compensation pour le non-renouvellement du pro-

gramme conjoint de la transcanadienne et pour la perte des \$250 millions en taxe de progrès social. Il a fait remarquer l'encre que le Québec n'a qu'une seule ressource fiscale additionnelle "pour agir sur son économie."

"Et ce sont les propres impôts payés par les Québécois à Ottawa qui permettent au gouvernement fédéral de faire croire aux Québécois qu'ils sont maintenant des assistés sociaux", a affirmé M. Joron. "On est passé de la manipulation politique à la manipulation psychologique! Et le gouvernement de M. Bourassa applaudit lorsqu'on lui administre cette nouvelle preuve de son impuissance et de son incapacité à régler les problèmes économiques!"

M. Joron a affirmé enfin que les mesures prévues relèvent du libéralisme "c'est-à-dire qu'elles s'attaquent aux conséquences plutôt qu'aux causes du mal".

"Faire reposer la relance économique sur la bonne volonté des entrepreneurs privés, en accordant par exemple à ceux-ci des amortissements accélérés, constitue un nouveau refus du gouvernement d'assumer sa responsabilité dans la gestion, précise M. Joron. Au lieu de chercher, par une action directe sur l'économie à régler le problème du chômage et de la pauvreté qu'il engendre, on se contente de camoufler, par des prestations, les injustices et les maux les plus flagrants."

Bourassa n'a pas l'intention de rembourser les \$68 millions

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, n'a nullement l'intention de rembourser le prêt de \$68 millions qui sera consenti au Québec par Ottawa en vertu du fonds de stimulation économique annoncé par M. Edgar Benson jeudi.

On sait que la création de ce fonds fait suite aux suggestions qui avaient été faites en juin dernier à Winnipeg par M. Bourassa lors de la conférence des ministres des Finances.

M. Bourassa avait alors proposé la création d'une caisse d'aide conjoncturelle chargée de venir en aide aux provinces affectées par des problèmes économiques. M. Bourassa avait alors proposé

que des subventions et des prêts soient versés par cet organisme aux provinces.

Le chef du gouvernement québécois s'est dit heureux que les autorités fédérales aient accepté sa suggestion, mais il a ajouté qu'il n'est pas satisfait du concept de l'organisme institué par les autorités fédérales.

"L'acceptation du principe est une bonne nouvelle pour le gouvernement du Québec, mais il reste certainement à améliorer les modalités dont je ne suis pas satisfait", a dit M. Bourassa.

À la suite de ces remarques, à l'événement général, M. Bourassa devait indiquer son intention de ne pas rembourser le prêt de \$68 millions qui sera accordé par le fonds au Québec.

"C'est remboursable dans quinze ans et moi, je n'ai pas l'intention de rembourser ce prêt-là", a dit M. Bourassa.

Le chef du gouvernement québécois devait préciser ensuite ses intentions d'entreprendre des discussions avec Ottawa en vue d'obtenir que l'organisme finance les provinces par des subventions et non uniquement par des prêts.

"J'ai l'intention, a dit M. Bourassa, de demander au gouvernement fédéral et avec toute la fermeté requise de réviser son projet tel que présenté."

"C'est d'ailleurs un prêt de quinze ans, on a le temps de négocier", a ajouté M. Bourassa.

DUPUIS

CENTRE-VILLE SEULEMENT

Chez Dupuis: Tous les jouets vedettes de Noël à des prix imbattables.

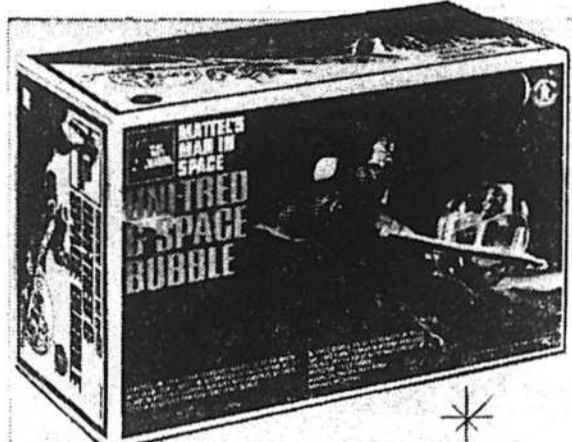


Jeux "Découvertes de l'espace"

L'ensemble comprend un véhicule lunaire "Uni-Tred", carcan de remorquage pour la bulle spatiale. Fonctionne avec 2 piles D (non incluses). Pour 5 à 12 ans.

1288 ch.

Pas de commandes postales ni téléphoniques DUPUIS — QUATRIÈME — RAYON 910



Véhicule spatial "Uni-Tred"

Avec carcan de remorquage pour la bulle spatiale. Fonctionne avec 2 piles D (non incluses). Pour 5 à 12 ans.

988 ch.

Pas de commandes postales ni téléphoniques DUPUIS — QUATRIÈME — RAYON 910



Jeu amusant "Bandersnatch"

Le jeu comprend: quatre corps, quatre nez, quatre queues, quatre pieds pour faire les "Bandersnatch", 16 cartes de jeu, 1 plateau de pivotage et 2 pivoteurs. Pour 5 à 12 ans.

488 ch.

Pas de commandes postales ni téléphoniques DUPUIS — QUATRIÈME — RAYON 910



Jeu "Maxi-pouce" Big Thumb

Ce jeu comprend: 1 maxi-pouce, 3 marteaux en plastique souple, 20 jetons, 1 amusant tableau de jeu en plastique lavable. Pour 5 à 12 ans.

388 ch.

Pas de commandes postales ni téléphoniques DUPUIS — QUATRIÈME — RAYON 910



Ens. de toupies "Wiz-z-zer"

L'ensemble comprend: 1 toupie "Wiz-z-zer", 1 plateau passe-passe à double surface et pivotante, 6 tourbillons, 1 ardoise magique, 1 labyrinthe, 1 rampe pour le saut, 2 capuchons à trucs, 1 support.

333 ch.

Pas de commandes postales ni téléphoniques DUPUIS — QUATRIÈME — RAYON 910

Poupée "Baby Tender Love" de 14 pouces



749 ch.

Fabriquée avec la nouvelle mousse de vinyle. Douce et aussi réelle qu'un vrai bébé naissant. Cheveux implantés. Élégamment vêtue d'un ensemble mode garni de dentelle.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — QUATRIÈME — RAYON 910



Piste de course "Laguna Oval"

L'ensemble comprend: l'auto "Sizzler" rechargeable, 1 chargeur fonctionnant avec quatre piles D (non incluses), 16 pieds de piste, 2 courbes, 8 joints, 2 supports.

888 ch.

Pas de commandes postales ni téléphoniques DUPUIS — QUATRIÈME — RAYON 910

L'AUTONEIGE

LE JEUDI par André Boily

LISEZ

- ★ les essais d'autoneiges
- ★ les nouvelles des associations et des manufacturiers
- ★ des renseignements techniques
- ★ et tout ce qui touche à l'autoneige

Si vous avez des questions à poser ou des communiqués de votre association à faire paraître, écrivez à

André Boily "l'autoneige" LA PRESSE 7, rue Saint-Jacques Montréal 126



la presse

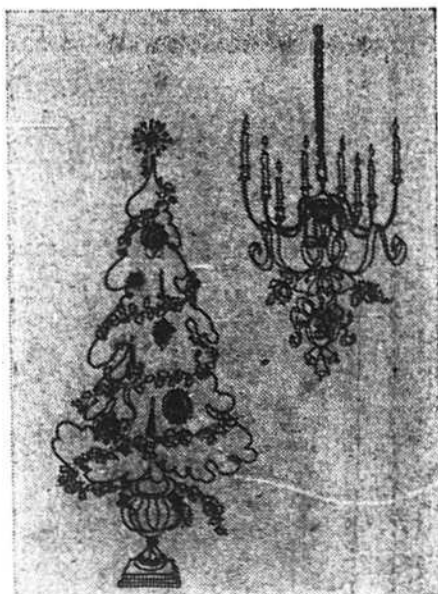
0475-1100 31110

DUPUIS

noël express

5 DÉCEMBRE 1970

Pourquoi pas chez Dupuis pendant les Fêtes



Consultez le cahier de 60 pages dans La Presse d'aujourd'hui. Plein de suggestions-cadeaux des plus variées, articles d'hiver, vêtements pour toute la famille, appareils électroménagers, jouets fantastiques, le tout à des prix très avantageux. Conservez-le, il vous sera un guide précieux pour vos achats-Noël.

Pourquoi pas chez Dupuis... À 2 pas seulement du métro - DESCENDEZ À BERRI-DEMONTIGNY